Le commissaire européen Thierry Breton annonce qu'à partir du 25 août les réseaux sociaux vont être dans l'obligation d'effacer immédiatement les "contenus haineux" ou "qui appellent à la révolte" sous peine d'être coupés sur le territoire

10/07/2023 à 20h49



Le commissaire européen Thierry Breton annonce qu'à partir du 25 août les réseaux sociaux vont être dans l'obligation d'effacer immédiatement les "contenus haineux" ou "qui appellent à la révolte" sous peine d'être coupés sur le territoire. pic.twitter.com/4F8zkl76i4

— Anonyme Citoyen (@AnonymeCitoyen) July 10, 2023